\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Mr. Mufti Abdul Matin Qane
MOI Spokes man
Ministry of Interior
Airport road, opposite Aria city
Kabul
Afghanistan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur Qane,

**Je vous écris afin de vous faire part de mes préoccupations au sujet de l’arrestation et de la détention arbitraires du journaliste Hamid Farhadi.**

Comme vous le savez peut-être, celui-ci a été arrêté par des membres du ministère de l’Intérieur du régime taliban le 3 septembre 2024 chez lui à Kaboul. Il a alors été accusé de propagande contre les autorités talibanes de facto. Cette accusation semble liée à son travail journalistique pour un média qui poursuit ses activités en exil – Etilaatroz – et à ses articles sur l’interdiction nationale de l’éducation des filles.

J’ai appris avec inquiétude que lors de son interrogatoire et de sa détention, Hamid Farhadi a été soumis à des mauvais traitements, notamment en étant maintenu à l’isolement. À cause de ce traitement, sa santé mentale s’est fortement dégradée.

Le 19 septembre 2024, il a été jugé devant le tribunal taliban de Kaboul sans bénéficier de l’assistance d’un avocat, ce qui est extrêmement préoccupant. Durant ce procès inique, le juge taliban l’a accusé de propagande contre les autorités talibanes de facto et l’a condamné à deux ans d’emprisonnement. Ses articles, qui relèvent de l’exercice pacifique de son droit à la liberté d’expression, étaient les seuls éléments invoqués.

Après avoir passé plusieurs mois à la prison de Pul-e Charkhi, Hamid Farhadi a été transféré à la prison de Bagram le 28 mars 2025, sans explication ni préavis. Depuis son arrestation, il n’a jamais eu accès à un avocat pour l’assister et sa famille est autorisée à lui rendre visite seulement une fois par mois, pendant 30 minutes et en présence d’un soldat taliban. Je crains donc fortement qu’il ait subi des mauvais traitements et qu’il n’ait pas accès à des soins médicaux.

La détention arbitraire d’Hamid Farhadi et son absence d’assistance juridique constituent une violation flagrante de ses droits à la liberté d’expression et à un procès équitable, garantis au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel l’Afghanistan est partie.

**En conséquence, je vous prie instamment:**

* **de veiller à la libération immédiate et sans condition d’Hamid Farhadi;**
* **dans l’attente de sa libération, de faire le nécessaire pour qu’il soit détenu dans des conditions respectant les normes internationales d’équité et qu’il ait accès régulièrement à des soins de santé appropriés, à une assistance juridique et à des visites de sa famille;**
* **de mettre fin aux détentions arbitraires, à la torture et aux autres formes de mauvais traitements visant les personnes qui défendent les droits humains, notamment celles qui font campagne de façon pacifique pour promouvoir le changement social et la non-discrimination.**

Veuillez agréer, Monsieur Qane, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_